

CP

**OBJET : LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU GRADE DE REDACTEUR PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse,
Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L.523-1, L.523-3 et L.523-5
Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux,
Vu le décret n°2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu les candidatures présentées par les agents remplissant les conditions statutaires pour bénéficier d'une promotion interne au grade de rédacteur,
Vu les lignes directrices de gestion - promotion et valorisation des parcours professionnels visant à définir une politique d'avancement ayant reçu un avis favorable du Comité Technique du 4 mars 2021 et du 27 janvier 2022,

ARRETE

Article 1 :

A compter du 1^{er} juin 2024, la liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur par voie de promotion interne au titre de l'année 2024 est arrêtée comme suit :

NOM - Prénom	Grade
ROMDAN Marianne	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe

La part respective des femmes et des hommes au sein des agents promouvables et des agents inscrits est la suivante :

	Femmes	Hommes	Total
Agents promouvables	33	0	33
Agents inscrits	1	0	1

Article 2 :

Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 :

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché au siège de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

A Bourg-en-Bresse, le 11 avril 2024

**Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président**
délégué aux sports, à l'administration
générale et aux ressources humaines



Sébastien GOBERT

Publié le :